Docusign Envelope ID: 11F72EA2-92E9-4711-9FEF-FFA826DF7DE8

Holding ENTOURAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 530 000 euros
Siège social : Parc du 45ème Parallèle
6 Rue Olivier de Serres, 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE
419 449 202 RCS ROMANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-six mars,
A 8 heures,

Monsieur Hubert ESTOUR, demeurant 130 rue de Turenne, 75003 PARIS, associé Unique de la société Holding ENTOURAGE,

Étant précisé que la société dénommée BDO RHONE ALPES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la dénomination sociale et à la modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Hubert ESTOUR, Associé Unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour, "HECTOR", et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« **ARTICLE 3 - DÉNOMINATION**.

La dénomination de la Société est : **HECTOR**. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Hubert ESTOUR

Signed by:
97B32AA9221846E...